

Concours de poulains 2024 de la région Jurassienne

Les concours de poulains de la région jurassienne se sont échelonnés sur cinq semaines soit du 3 août au 11 septembre 2024 et se sont globalement bien déroulés malgré des conditions météorologiques difficiles parfois. On est passé de la canicule à St-Ursanne au froid de Derrière-Pertuis en passant par la pluie du Grand Sommartel. Un grand coup de chapeau à tous les actrices et acteurs, juges, présidents, membres des comités, bénévoles et éleveurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Un merci particulier aux gérantes et gérants qui ont permis la réalisation des tableaux de résultats.

Résultats globaux

Chacun des 13 syndicats d'élevage de la région organise son concours sur une ou plusieurs places en fonction du nombre de poulains mais aussi de la répartition géographique des éleveurs. Il n'est toutefois pas rare que pour diverses raisons, des éleveurs choisissent un autre lieu de présentation. On le voit notamment lorsque des poulains sont très jeunes lors des premiers concours ou lors de blessures momentanées ou encore en cas d'indisponibilité de l'éleveur au jour convenu. Pour dresser l'évolution des naissances, on se basera sur les catalogues que dressent les gérantes et gérants en sachant bien que tous les poulains ne sont pas présentés et que d'autres sont simplement identifiés.

Les éleveurs de la région ont annoncé la naissance de 756 poulains mais 709 ont été inscrits pour les concours et 677 ont été présentés et pointés. C'est 30 (4,2%) de moins que l'année dernière. On a enregistré 358 femelles et 319 mâles. Concernant les pointages, le cumul des notes va de 15 à 26 points ce meilleur total n'ayant été attribué qu'à un seul mâle. Il est suivi par 3 pouliches et un mâle avec 25 points.

Les moyennes générales sont de 7,25 (7,14 en 2023) pour la note de type, 6,33 (6,31 en 2023) pour la note de conformation, 6,99 (7,11 en 2023) pour la note d'allures, soit 20,57 (20,56 en 2023) au total. On voit ainsi que l'augmentation des moyennes « type » et « conformation » est gommée par une diminution de celle des allures. En haut de l'échelle, 19 (10 en 2023) poulains ont obtenu un 9 pour leur type et 10 (19 en 2023) pour leurs allures.

Ils ne sont que 9 (20 en 2023) à accuser un pointage en dessous de 5, soit la note considérée comme suffisante. La note de 4 a sanctionné deux fois le type, six fois la conformation jamais les allures. Un seul 3 a été infligé à un mâle. Il apparaît ainsi que les notes médianes sont de plus en plus utilisées au détriment des extrêmes. Est-ce un effet de l'appréciation des juges ou du nivellement des valeurs ? Un seul mulet, Bonbon de la Vacherie a été présenté au Peu-Péquignot.

Les origines des poulains pointés sont très diverses. Ils proviennent de 69 (73 en 2023) pères différents. Les étalons les plus utilisés dans la région ont été :

Loxy de la Vieille (57 poulains pointés), Edoras et Little Boy (38), Espresso (31), Cobalt de la Pierre Marquée (29), Don Vomero HRE (27), Captain (25), Nonstop (22), Evian (21), Edifice (20), Hiro et Lugano (19), Noble Cœur et Vitali (18), Romantique (17), Calisto (16), Euro (15),

Camaro, Coka Petitcoeur, Don Falco, Elyo et Nevergold, tous 14, Hayden PBM et Horizon des Oués (13), Don Juan et Event (12) et Nell de Cœur (11). Les 42 autres en ont moins de dix et il s'agit la plupart d'étalon stationnés hors de la région. L'année dernière le podium réunissait Edoras 48 poulains pointés, suivi de Loxy de la Vieille (40) et Nougatto (31).

Si l'année dernière les onze lignées encore en activité ont été toutes présentes, il n'y a en revanche aucun poulain de la lignée Q cette année. En 2023, ce sont les E qui étaient en tête avec 152 descendants devant les L (136), les N (135) puis les autres avec moins de 100 représentants. Cette année ce sont toujours les E qui dominent avec 154 poulains présentés devant toujours les L avec 140. Grâce notamment à Captain et Cobalt de la Pierre Marquée c'est la lignée C qui prend la 3^{ème} place avec 122 poulains. Les N perdent une place avec 78 sujets devant les Don (54). Pour les autres c'est toujours la galère avec les V (19) et la tentative avec Vitali, les R (17) avec Romantique les P avec le seul Pourquoi Pas du Clos Virat et les D (un Damiano du Puits et un Damien par insémination).

Les résultats par étalon sont les suivants :

ETALONS	Poulains pointés	Pointés avec 21 pts et plus	Taux de réussite
Calisto	16	8	50%
Camaro	14	7	50%
Captain	25	15	60%
Cobalt de la Pierre Marquée	29	16	55%
Coka Ptitcoeur	14	7	50%
Colorado	9	4	44%
Costard	7	2	29%
Don Falco	14	6	43%
Don Juan	12	4	33%
Don Vomero HRE	27	14	52%
Edifice	20	16	80%
Edoras	38	21	55%
Elyo	14	4	29%
Euro	15	8	53%
Event	12	8	67%
Evian	21	11	52%
Expresso	31	26	84%
Hara-Kiri	5	3	60%
Harmonieux	6	1	17%
Hayden PBM	13	5	38%
Hélixir	5	3	60%
Hiro	19	13	68%
Horizon des Oués	13	7	54%
Horlando	6	2	33%
L'Artiste	8	1	13%
Limoncello	8	4	50%
Little Boy	38	19	50%

Lohengrin	5	4	80%
Loxy de la Vieille	57	33	58%
Lugano	19	9	47%
Nell de Cœur	11	5	45%
Nevergold	14	10	71%
Noble Cœur	18	9	50%
Nonstop	22	15	68%
Pourquoi Pas du Clos Virat	8	1	13%
Romantique	17	11	65%
Vitali	18	10	56%

Ce tableau est simplement indicatif. Pour tirer des renseignements convaincants, il faudrait tenir compte de l'ensemble des poulains dans la race des Franches-Montagnes, mais aussi de la qualité des juments par région ainsi que des appréciations des juges.

Les résultats par syndicat sont les suivants :

Syndicats	Nombre de poulains				élite
	inscrits	variation	pointés	avec 21	% 21
		avec 2023		et +	et +
02. Ajoie	101	-7	92	50	54%
12. Bellelay	47	3	41	28	68%
21. Clos du Doubs	46	-4	47	27	57%
26. Franches-Montagnes	187	2	188	106	56%
31. Haut Vallée de la Sorne	56	2	49	28	57%
32. Haut Plateau Montagnard	93	-10	76	40	53%
36. Jura neuchâtelois	23	-4	15	6	40%
46. Montagne de Diesse	12	1	9	4	44%
49. Moutier et environs	19	4	12	5	42%
50. Syndicat neuchâtelois	12	-9	16	5	31%
78. Tramelan-Erguël	41	-5	42	17	40%
80. Vallée de Delémont	73	-3	73	39	53%
82. Vallée de Tavannes	17	0	17	13	76%
TOTAUX	727	-30	677	368	54%

Ces chiffres tiennent compte de l'appartenance des éleveurs à un syndicat et non du lieu où les poulains ont été présentés.

On remarque que les « grands » syndicats se tiennent dans une certaine fourchette alors que les résultats de ceux qui ont peu de poulains sont à prendre avec retenue, un seul résultat pouvant faire varier considérablement le taux de réussite.

Résumé des résultats des syndicats en détail (Ordre selon la numérotation officielle)

2. Syndicat chevalin d'Ajoie : (101 inscriptions / -7 par rapport à 2023). Cette année c'est au Mont de Coeuve que le concours principal du syndicat s'est déroulé en bénéficiant d'excellentes conditions de piste. Comme à l'accoutumée il offre un large éventail d'origines avec une qualité toujours au rendez-vous. Les rappels avec un pointage minimal de 22 points ont été déséquilibrés, les pouliches étant en bien plus grand nombre que les mâles. Chez ces

derniers, que ce soit chez les plus jeunes ou chez les plus âgés, ils n'étaient que trois à se disputer la palme, mais alors quelle qualité. Avec ses notes exceptionnelles de 9-8-9, L'Amour du Fâtre (Limoncello-Never BW) à Antoinette Cattin et Pierre-André Froidevaux a survolé ce championnat en obtenant le meilleur score de toute la région. Le lot de pouliches était bien plus impressionnant avec 16 rappels, trois obtenant le très bon total de 24 points. En remportant 3 des 4 championnats, l'étalon Espresso aura bien marqué cette volée avec au total 11 descendants classés. Il est tout naturel qu'une deuxième place soit au programme à Rocourt car, à lui seul, l'élevage de Damien Vuillaume



avait inscrit 26 poulains ce qui en fait le plus important naisseur du pays. Il n'y a pas eu de rappel et c'est Eréo du P'tit Fâtre (Espresso-Calisto) à Mario Gandolfo qui a obtenu le meilleur pointage avec d'excellentes notes de 9-8-8.

12. Syndicat de Bellelay : (47 inscriptions / +3). Avec presque le quart des poulains présentés, la famille Gigandet donne le ton à ce concours réunissant des éleveurs des deux cantons avec un léger avantage quantitatif pour ceux du Jura (24 à 17) avantage qui devient beaucoup plus conséquent en regard des poulains rappelés (10 à 3). A l'évidence, c'est l'excellence de l'élevage de la famille Gigandet qui fait la différence. Sur 10 poulains présentés, 7 sont revenus au rappel et les 3 autres ont obtenu 21 points, le tout avec 8 origines paternelles différentes. On ne saurait toutefois résumer ce concours à la seule prestation des éleveurs des Joux, les autres propriétaires ayant tous amené leurs protégés dans de bonnes conditions et certains sont promis à un bel avenir.



Quatre des six mâles figurant au classement appartiennent aux Gigandet dont le vainqueur **Régisseur** (Romantique-Ethan). Parfaitement dans le type Franches-Montagnes – il a reçu la note maximale de 9 – il représente un bel espoir pour la sauvegarde de cette lignée. Chez les pouliches c'est **Malanca** (Lionel-Hendrix) à Francis Hirschi qui l'a emporté.



Les résultats chiffrés confirment la belle impression laissée par l'élevage régional avec, en plus des 13 poulains rappelés avec 22 points et plus, 15 autres qui ont obtenu le beau total de 21 points et ont ainsi frôlé la récompense.

21. Syndicat du Clos du Doubs : (46 inscriptions / -4). C'est malheureusement la deuxième année consécutive que le nombre de poulains présentés est en baisse. Si les sommets n'ont pas été atteints à St-Ursanne, le rappel avait une bonne tenue avec 4 poulains qui ont obtenu 23 points. C'est un fils d'Edoras avec une mère par Don Ovan du Clos Virat qui s'est imposé grâce à sa conformation quasi parfaite. Il appartient à José Métille de La Lomène. Chez le Baron, l'élevage de Florence et Thierry Theurillat n'a pas obtenu les hauts résultats des années antérieures et a laissé la place de numéro 1 à Lilona du Bambois un pur produit de la ferme du Bambois par Cornalin du Bambois et **Lyoba du Bambois** par Hélix. Deux autres poulains de cet étalon vendu en France figurent également au rappel. Avec 17 poulains qualifiés pour le championnat et 11 autres qui ont obtenu 21 points, la qualité de l'élevage de cette région est à souligner.



26. Syndicat des Franches-Montagnes : (187 inscriptions / +2). C'est sur trois journées complètes que le plus grand syndicat du pays organise son concours de poulains en prélude au Marché-Concours. Il fallait obtenir 22 points pour revenir mardi après-midi et les juges en ont qualifié 50 (30,5%) pour le championnat contre 57 l'année dernière et 62 en 2022. Il ne faut pas y voir une quelconque diminution de la qualité car, juste en-dessous, le pointage « 21 » sanctionné par la remise d'un flot d'honneur récompense 44 poulains cette année contre 39 l'année dernière et 41 en 2022.

Les juges ont été particulièrement impressionnés par la qualité des pouliches et pour la seconde fois, le syndicat a offert au moins de 21 ans, la possibilité de présenter seul une jument avec son poulain. Il s'agit pour eux d'un véritable challenge en évoluant dans cette arène copieusement garnie. Ils ont été 13 à relever le défi et ils se sont plutôt bien

débrouillés. Pour les rappels, les poulains ont été triés par sexe et par âge et, avec les juniors, 5 catégories ont engendré un podium puis un vainqueur. Chez les juniors, **Joum**



(Camaro-Euro) présenté par Bastien Tschudi l'a emporté.

Les autres lauréats furent successivement Caprice de la Pommeraiie (Lugano-Calypso du Padoc) à Frédéric Erard des Pommerats, PetitCoeur Feeling (Loxy de la Vieille-Norway) à Martine et Julien Frossard des Pommerats, Dior du Chésal (Expresso-Don Flamingo) à Danièle et Jean-Marie Frésard de St-Brais et Easy (Edoras-Coventry) à Amélie Oberli du Chauffour. Etant seule à 25 points, c'est **Caprice de la Pommeraiie** qui a été proclamée



grande gagnante du jour. A noter encore que dans la catégorie des pouliches les plus âgées, les deux premières classées sont cousines, leurs mères étant de bonnes sœurs.

31. Syndicat du Haut de la Vallée de la Sorne : (56 inscriptions / +2). Treize poulains ont ouvert les festivités le matin à proximité de la ferme de Chez Basuel. Il n'y pas eu de rappel, mais trois d'entre eux y ont obtenu le pointage nécessaire dont la bien-nommée Pauline par Hiro-Eiffel appartenant à Pierre-André Hulmann et pointée par 8-7-8. Les descendants d'Edoras ont particulièrement brillé lors des deux rappels sur la place de Glovelier. **Elios** par Edoras-Nolo à Nicolas Allimann a été le vainqueur chez les mâles avec ses notes de 9-7-8.



Domination totale d'Edoras chez les femelles. Les 4 premières placées sont des filles de cet étalon. Elles sortent spécialement du lot par leur type de « vraies Franches-Montagnes » et leurs conformations correctes. Carisma (Edoras-Don Flamingo) à Jocelyne Monin a obtenu le plus haut score du jour avec ses 9-8-8. Dans cette région particulièrement certains étalons comme Enjoleur, Estafette, Hendrix, Hermitage, Libero ou Eiffel ont fait des carrières prolifiques et les éleveurs doivent veiller à ce que le coefficient de consanguinité des poulains ne dépasse pas les 10%, limite pour obtenir la prime de sauvegarde.

32. Syndicat du Haut Plateau Montagnard : (93 inscriptions / -10). Comme à l'accoutumée, ce syndicat organise son concours sur deux journées complètes et sur quatre places différentes. Aux Bois, 14 poulains ont été rappelés emmenés par Tendresse du Chauffaud (Nell de Cœur-Ethan) à Laeticia Chopard-Cerf avec les notes de 3 fois 8. Au Peu-Péquignot le rappel a réuni 12 des 17 poulains présentés et c'est l'inamovible Noble Cœur qui a encore une fois marqué cette volée avec 7 poulains rappelés dont la lauréate **Classe du Peupé** (Noble Cœur-Crépuscule) appartenant à Catherine et



Denis Boichat et primée également par 3 fois 8. Privée de public l'année dernière, la place du Peuchapatte s'est rappelée au bon souvenir en présentant 14 poulains dont la moitié a été rappelée. C'est Dix de Cœur (Don Falco-Norway) à Nathalie Theurillat qui s'est montré le meilleur avec des notes de 8-7-8. La baisse des effectifs s'est surtout fait sentir aux Breuleux avec « seulement » 23 poulains présentés et ce sont les nouveaux venus Sandrine et Pierre-Alain Waefler qui se sont imposés avec le mâle **Lenny des Voûtes** (Little Boy-Noble Cœur) lui aussi avec des notes de trois fois 8.



36. Syndicat chevalin du Jura neuchâtelois : (23 inscriptions / -4). Le déluge s'est abattu l'après-midi sur le pâturage du Grand Sommartel rendant les conditions très difficiles tant pour les humains que pour les chevaux. Tout s'est pourtant bien déroulé et au rappel ce sont



deux filles de Costard de Chatigani, étalon « fédéral » en station dans ce syndicat à La Corbatière qui sont sorties en tête. La première, Nina, appartient à Joël Benoit. Elle est par

Costard de Chatigani-Evident et a obtenu le très beau pointage de 8-7-8. Les origines de sa dauphine, Paillette sont Costard de Chatigani-Don Perrignon. Elle est la propriété de Philippe Monard et a obtenu les notes de 8-7-7. Avec le même pointage Audrey Parriaud a classé Luigi un fils de Little Boy et de la jument Mirabelle par Hiro. Les 4 suivants, deux femelles et deux mâles ont obtenu 21 points et appartiennent à Pierre Perret, Carole Cuche, Patrick Benoit et Gilles Bühler. Ils descendent respectivement d'Edoras, de Nonstop, d'Hiro et de Nevergold.

46. Syndicat chevalin de la Montagne de Diesse : (12 inscriptions / +1). Ce syndicat situé en dehors des grandes régions d'élevage tient à organiser son concours dans de bonnes conditions au manège des Baumes et reçoit son public au mieux. La volée 2024 a heureusement fait oublier celle de 2023 qui n'avait pas répondu aux attentes avec deux seuls rappels à 21 points. Cette année la palme revient à **Samanta des Rochettes** par Litchy-



Hayden PBM au nouveau tenancier de la Bergerie du Haut Jean-Claude Barmaverain avec le beau pointage de 8-7-8. Elle précède deux autres femelles, Nia par Ninjo H.R.E.-Don Vomero H.R.E. (8-6-8 une pure Enz) à Sonja Probst et Sultane par Hiro-Vartan (8-6-7) à Jean-Philippe Berger puis Hélios par Harmonieux-Nevado (7-7-7) à Loïc Burgdorfer. Relevons encore que la pouliche Clem du président Claude-Alain Giaouque qui n'a pas pu être présentée à Diesse a obtenu trois fois 7 sur une autre place.

49. Syndicat chevalin de Moutier et environs : (19 inscriptions / +4). Également situé dans une région décentrée de l'élevage, ce syndicat organise toujours son concours en fin de saison et tient à recevoir les visiteurs de la meilleure manière. Il bénéficie régulièrement de l'apport de quelques jeunes poulains venus de l'extérieur. La présence d'Euro dans ce syndicat s'est soldée par une belle réussite et même s'ils n'ont pas grimpé sur le podium, 5 de ses descendants figurent au championnat. La première place du rappel est revenue à

Nicolas Froidevaux de La Bosse arrivé du syndicat des Franches-Montagnes avec ses très jeunes poulains. Il est par Edifice-Coventry et a obtenu 8-7-8. Il précède la meilleure pouliche du syndicat **Ferrette de la Ravière** (Captain-Never BW) à Myriam et Bruno Zaugg de Perrefitte.



50. Syndicat chevalin neuchâtelois : (12 inscriptions / -9). Les vestes chaudes étaient de sortie le matin sur le carré de sable détrempe des installations de Derrière-Pertuis. Neuf des douze poulains provenaient de l'étalon local Nevergold et le juge Jean Chêne a pu en rappeler 5, tous issus de cet étalon. Généralement les points forts de ces poulains sont leurs allures souples et dégagées que leur père leur transmet fidèlement. Les mâles ont dominé le



classement en prenant les 4 premières places. Avec le même pointage de 8-6-8 Noupuy (Nevergold-Niagara) a pris la 1^{ère} place devant Nectar (Nevergold-L'Artiste), la 3^{ème} place revenant à Nash avec la même origine que le premier. Les deux suivants, toujours du même père ont présenté également de très belles allures et ont obtenu le pointage de 7-6-8. En fin de séance, l'étalon a été présenté dans un parfait état de forme.

78. Syndicat chevalin Tramelan-Erguël : (41 inscriptions / -5). Pour la première fois le concours du syndicat s'est tenu sur le carré de sable de Châtillon appartenant à la Société de cavalerie de St-Imier. Cet endroit est idéal et permet aux poulains de donner leur pleine mesure. Le juge David Barras a vu défiler 39 poulains et il a pu en retenir 15 pour le rappel. La volée était assez hétérogène mais le lot présenté au championnat était de haute volée. Deux mâles par Event et Elyo ont obtenu le même pointage de 8-7-8, la première place étant prise par le protégé de Beat Scheidegger des Reussilles. La lot de pouliches comprenait une unité de moins mais de haut de gamme avec en particulier une excellente première, Heure de la Suze par Horizon des Oués-Hayden PBM à Tania et Damien Ganguillet de Cormoret. Avec les notes de 3 fois 8, elle a obtenu le meilleur pointage du jour. Elle précède deux autres filles du même étalon qui aura bien marqué son passage dans la région. Les éleveurs regretteront son départ mais l'étaonnerie privée demeure bien active dans la région avec Elyo et Pourquoi Pas du Clos Virat ainsi que de belles promesses d'avenir avec l'arrivée de Captain.

80. Syndicat chevalin de la Vallée de Delémont : (73 inscriptions / -3). Avec 32 inscriptions, la première demi-journée organisée à Vicques est bien plus qu'un prologue avec à la clé la cantine qui se remplit pour les heures de midi, si bien que les riverains considèrent ce concours un peu comme une fête au village. Avec 11 qualifiés pour le rappel du lendemain, la qualité était également au rendez-vous. Le lendemain c'est aux abords de la ferme du Mécolis sur la commune de Pleigne que les poulains du Haut-Plateau ont rendez-vous et tout ce monde est réuni en début d'après-midi pour le championnat. Les poulains sont triés par leur âge et 24 parmi eux ont défilé une nouvelle fois contre 18 l'année dernière ce qui est particulièrement réjouissant. Chez les plus jeunes c'est la bien nommée **Extra** (Nordica de la



Burgis-Hermitage) et propriété de Ornella et Thierry Eicher de la ferme de la Selle au Roy qui est sortie en tête avec des notes de 3 fois 8 alors que chez les plus âgés, la palme est

revenue à **Chiquitah Bananah** (Edoras-Never BW) particulièrement élégante et récompensée par les meilleures notes de la journée soit 9-8-8. Elle appartient à Sylvie Froidevaux de Develier-dessus.



82. Syndicat chevalin de la Vallée de Tavannes : (17 inscriptions / +-0). Les responsables du syndicat placent la barre très haut en fixant la limite du rappel à 22 points. Ils connaissent les éleveurs et savent que la qualité est au rendez-vous année après année. Avec trois poulains à 24 points, les juges ont hésité à composer le podium. Ils ont finalement opté pour le mâle **Lonix de Sagnarbot** par Loxy de la Vieille-Erode (8-8-8) appartenant à Myriam Chapatte



devant la pouliche **Symphonie de la Taraude** par Lohengrin-Noctambus (9-8-7) à Marie-Madeleine et Laurent Bandelier.

Le mâle **Little King** par Little Boy-Ethan (9-7-8) à Bastien Froidevaux a pris la 3^{ème} marche du



podium. A relever encore que cinq autres poulains ont obtenu l'excellent total de 23 points et que la famille Bandelier était présente avec 5 poulains au rappel. Leur étalon Lohengrin a été vendu mais avec trois poulains classés il aura laissé un bon souvenir dans la région.

Henri-Jo Willemin